

« Pour réussir l'aménagement numérique de tous les territoires »

Appel de Valence - 3 juillet 2012

Valence accueille aujourd'hui la journée du CREDO et de l'ARUFOG, deux associations oeuvrant pour le développement de la fibre optique en France.

Les travaux menés tout au long de la journée par les 240 participants (industriels, installateurs, consultants, collectivités, opérateurs) à ce séminaire montrent l'urgence d'une prise de conscience nationale des enjeux induits par le déploiement rapide du très haut débit par la fibre optique (FTTH) pour la compétitivité de notre pays, de ses territoires et de ses acteurs économiques.

L'étude Mc Kinsey réalisée pour le Gouvernement fin 2010 a mis en avant la perspective de la création nette de 700 000 emplois en 15 ans par la filière du numérique. Ce développement est conditionné par la présence d'une infrastructure performante qui irrigue **tous les territoires en fibre optique**.

Plusieurs signaux inquiétants sont perçus sur nos territoires :

- **Le déploiement du FTTH n'est pas, en France, à la hauteur des ambitions affichées sur le plan politique.** Avec 140 000 prises FTTH au 3e trimestre 2011, 125 000 au 4e trimestre, 105 000 au 1er trimestre 2012, les opérateurs réduisent actuellement leurs investissements. Un déploiement conforme aux engagements des opérateurs (zone très denses, zone AMII) nécessiterait 7 fois plus d'investissement qu'actuellement, soit trois millions de prises par an.
- L'annonce de la commercialisation en 2013 du **VDSL2** – et donc de la poursuite de la pérennisation du réseau téléphonique filaire en cuivre – **conforte l'idée que les opérateurs retardent le FTTH au profit de la rente du cuivre.** Cette technologie contribuera à l'accroissement de la fracture numérique : toujours plus pour ceux qui ont déjà un bon service et **rien de plus pour ceux qui n'ont rien.**
- La couverture mobile 4G est présentée comme une solution alternative à la couverture filaire FTTH sur les zones rurales. Or, l'Union européenne dans son projet de lignes directrices pour le haut débit ne la retient pas comme une solution de très haut débit. De plus, **les obligations liées à l'attribution des fréquences ne répondent pas de manière satisfaisante aux attentes des territoires** en termes de délais, d'engagements de couverture et de niveaux de service.

Ces signaux ne donnent pas l'impulsion dynamique nécessaire à la mise en œuvre d'un écosystème créateur des richesses et des emplois de demain. **L'enjeu de l'aménagement numérique sur tous les territoires passe par la réalisation d'une infrastructure en fibre optique.**

A ce jour, nous constatons que les seuls chantiers significatifs de déploiement de la fibre optique à l'abonné sont le fait de réseaux d'initiative publique portés par des collectivités locales au titre d'un service public qui repose sur la péréquation territoriale et l'objectif d'une couverture totale. **Ce sont plus de 2 millions de prises dont la construction est engagée : la dynamique est publique !¹**

¹ Voir aussi les résultats de l'enquête « Les RIP face au défi du Très Haut Débit : Enjeux et attentes des collectivités » <http://www.etatsgeneraux-rip.com/files/A-HUET-Consultation-RIP-Deauville-120312.pdf>

Les élus présents aujourd'hui à Valence, porteurs de réseaux d'initiative publique de communications électroniques parmi les plus importants en France, **refusent de transiger sur les conditions de mise en place de cette infrastructure essentielle.**

Ils lancent l'Appel de Valence, démarche volontariste et constructive, pour réussir l'aménagement numérique de tous les territoires.

Hervé RASCLARD, Président du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, Philippe LEROY, Sénateur de la Moselle, co-auteur d'une proposition parlementaire de loi² sur l'aménagement numérique, et Alain LAGARDE, Président du Syndicat mixte Dorsal (Limousin) appellent ainsi à **une modification profonde des orientations du programme national très haut débit par une stratégie ambitieuse au plus haut niveau de l'Etat.**

Pour les élus présents à Valence, deux choix se présentent aujourd'hui :

■ Conserver en l'état le Programme national Très haut débit (PNTHD) qui privilégie l'investissement privé sur les zones les plus rentables, soit 7 Md€ annoncés sur les 10 prochaines années, et limite l'action des collectivités locales aux seules zones non rentables, sans effet de levier.

■ **Bâtir un nouveau partenariat public-privé**, autour de 3 axes :

1. Réaffirmer le choix de la fibre pour tous, sur tous les territoires.

2. Assurer un pilotage public national fort :

- ▶ Un pilotage stratégique Etat-collectivités afin de réussir le défi de l'aménagement numérique de tous les territoires,
- ▶ Engager la création d'une véritable filière performante pour le déploiement de ce nouveau réseau, à la fois sur le plan de la formation, de la création d'emploi et de la production industrielle. **15 000 à 20 000 emplois seront nécessaires pour le seul déploiement du réseau.**

3. Garantir des financements pérennes :

- ▶ **Créer les conditions d'un effet de levier financier** qui garantira, au travers de la commande publique, l'investissement privé nécessaire sur la durée pour atteindre les 25 Md€ nécessaires,
- ▶ Permettre l'abondement du volet B du Programme Investissements d'avenir (FSN), dédié aux collectivités, du milliard d'euros non utilisé par les opérateurs privés sur le volet A,
- ▶ Organiser le basculement du modèle économique du secteur, du réseau cuivre vers le réseau fibre, en fixant **une date butoir.**

Sept propositions concrètes ont été formulées en appui à cet appel, détaillées dans le document joint.

Contact presse : Sylvain VALAYER - Directeur du Syndicat ADN : 04 75 82 23 21

² votée le 15 février en première lecture au Sénat

« Pour réussir l'aménagement numérique de tous les territoires »

Appel de Valence - 3 juillet 2012

Les 7 propositions

» PROPOSITION 1

Redéfinir le modèle national de déploiement du FTTH

La redéfinition du modèle national de déploiement de cette nouvelle infrastructure essentielle doit être l'un des premiers chantiers à engager par le nouveau Gouvernement. Ce plan doit enfin bénéficier d'un pilotage stratégique fort de l'Etat en association étroite

avec les élus du Parlement et des collectivités. Les priorités de déploiement du FTTH ne peuvent pas être imposées unilatéralement par les seuls opérateurs issus de l'ADSL

» PROPOSITION 2

Intégrer prioritairement l'intervention publique

Ce modèle doit intégrer prioritairement l'intervention publique en plaçant les collectivités à égalité avec les opérateurs. Le très haut débit doit devenir un service d'intérêt économique général (SIEG) au sens de l'Union européenne, soit un véritable service public.

Les collectivités ont démontré leur capacité à associer financements publics et financements privés sur leurs réseaux d'initiative publique. Elles seront à même de susciter l'intérêt d'investisseurs de long terme sur une infrastructure essentielle qui a vocation à supporter le développement de l'économie numérique.

» PROPOSITION 3

Instaurer rapidement un cadre plus favorable à la mise en œuvre du très haut débit en France

La nécessité d'une inscription rapide à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi Maurey-Leroy votée en première lecture au Sénat «visant à assurer l'aménagement numérique du territoire» est rappelée. Ce texte permettra d'instaurer rapidement un cadre plus favorable à la mise en œuvre du très haut débit en France avec notamment :

■ L'obligation du basculement du réseau filaire «cuivre» vers le réseau filaire «fibre». Une date butoir, à l'image de celle mise en place pour la TNT, permettrait de conforter le modèle économique du nouveau réseau.

■ Un fonds de péréquation national, pérenne sur la durée nécessaire de déploiement, qui pourrait être alimenté par les ressources produites par le réseau cuivre. Parallèlement, l'Etat doit réaffecter le milliard d'euros du volet A, non sollicité par les opérateurs dans le cadre du Programme Investissements d'avenir (FSN), au profit du volet B dédié aux collectivités avec un réel souci de promouvoir une péréquation territoriale.

➤➤ PROPOSITION 4

Une meilleure maîtrise des évolutions de la boucle locale cuivre

Une meilleure maîtrise des évolutions de la boucle locale cuivre qui pourraient nuire au modèle économique du FTTH. A ce titre, l'annonce de l'introduction du VDSL2

en 2013 (100 Mbps sur 1 000 m) risque de repousser encore la perspective de l'accès de notre pays aux réseaux les plus porteurs de création de richesses.

➤➤ PROPOSITION 5

Créer les conditions d'une plateforme de commercialisation de l'offre de prises publiques

Une réflexion doit être lancée afin de créer les conditions d'une plateforme de commercialisation de l'offre de prises publiques. L'objectif est d'atteindre un volume critique de marché accessible aux opérateurs commerciaux.

Soucieuses de rester dans leur rôle d'opérateur d'opérateurs, les collectivités doivent peser dans la définition du modèle technico-économique national

de déploiement de la fibre, d'égal à égal avec les grands opérateurs de services, et proposer un modèle dynamique plus ouvert aux opérateurs nouveaux entrants, bâti sur des offres activées.

Cette démarche doit s'appuyer sur les associations de collectivités agissant dans le domaine.

➤➤ PROPOSITION 6

Soutenir la démarche Collectif Référentiel Fibre Commun (RFC)

Les élus présents à Valence soutiennent la démarche «Collectif Référentiel Fibre Commun (RFC)» initiée par l'Institut Mines-Telecom et l'ARCEP et appellent à une mobilisation de tous. Ce référentiel national doit permettre d'uniformiser les ingénieries de déploiement de la fibre ainsi que les process d'exploitation et de

maintenance de ces réseaux. La bonne coordination des systèmes d'information des propriétaires, exploitants et opérateurs usagers de ces réseaux sera essentielle dans le succès de ce déploiement. Ils ont souligné l'importance des travaux réalisés par le CREDO pour l'établissement de ce référentiel.

➤➤ PROPOSITION 7

Mettre en oeuvre un plan de formation d'ampleur nationale pour accompagner les déploiements à venir

Un autre grand chantier attend les industriels et les collectivités, celui de la formation des acteurs aux métiers du déploiement de la fibre optique. Les élus ont rappelé la nécessité de mettre en oeuvre un plan de formation d'ampleur nationale pour accompagner les déploiements à venir. Ce grand chantier de 25 Md€

permettra de nombreuses créations d'emplois non-délocalisables sur la durée de ce déploiement. Le coût prévisionnel et le planning du déploiement du FTTH pourraient être affectés si le secteur industriel et les installateurs n'arrivaient pas à répondre à la demande. L'action de l'ARUFOG doit être soutenue en ce sens.